

Démarche participative exemplaire pour faire avancer un projet de construction théâtrale à l'échelle de Genève et sa région.

septembre 2008

- 1987 parution du "Rapport" Matthias Langhoff (éd. Zoé) met en évidence les insuffisances et la vétusté de l'équipement scénique du Théâtre de la Comédie au Bd. Des Philosophes.
- 1991-2000 La Ville de Genève a fait plusieurs études de rénovation pour rendre le théâtre conforme aux besoins de l'installation (sept variantes de 10 à 24 moi)
- 2001 La Fondation d'art dramatique (FAD) demande à la direction du Théâtre de la Comédie de prendre position sur le dernier projet. L'équipe de la Comédie et sa directrice établit un dossier de réponse à la FAD et demande l'avis de la profession théâtrale genevoise (directeurs, metteurs en scène, scénographes, éclairagistes, architectes). Une quarantaine de professionnels répondent à la sollicitation et décident le refus de ce projet. Un groupe de travail se constitue spontanément et se fixe pour objectifs de tracer les grandes lignes de ce que doivent être un cahier des charges architectural et la mission artistique d'un nouveau théâtre.
- 2002 Le groupe de professionnels de théâtre (un quinzaine) rédige un document en 2 parties: un argumentaire et un cahier des charges architectural.
- 2003 Le cahier des charges établi par ce groupe constitué entretemps en association pour une nouvelle Comédie, est avalisée par le Conseil Administratif de la Ville de Genève, budget compris. Le Conseil administratif commande 3 pré-études des sites pressentis: Carouge, Alhambra, Jonction.
- 2004 L'association pour une nouvelle Comédie prend clairement position pour le site de la Jonction.
- 2005 Concertation avec le Conseil Administratif; nous nous mettons d'accord sur le site de la future gare des Eaux-Vives (liaison ferroviaire CEVA) pour des raisons évidentes de planning de construction (objectif 2016) et l'implantation sur un futur pôle régional.
- 2006 Le Conseil Administratif fait une demande au Conseil Municipal d'un crédit de 4 mio (concours d'architecture et études).
- 2007 Défendre le projet devant la commission des travaux du Conseil Municipal (2x)
- 2008 Discussion sur l'implantation du projet sur la parcelle de la gare des Eaux-Vives
Vote du crédit de 4 mio par le conseil municipal. Formation du jury pour le concours.

programme architectural: l'objectif est de constituer un théâtre de référence.

L'accueil du public:
foyer, parvis
entrée du public
billeterie, vestiaire, librairie
restaurant, bar

Les salles de spectacle et de répétition:
une salle frontale (500 places)
une salle modulable (300 places)
des salles de répétitions
des salles ateliers de décors
loges, entrées des artistes

Les ateliers techniques:
ateliers de décors
bureaux techniques
administration
livraison